

Suivi lacunaire des seniors atteints de déficience visuelle

Les seniors souffrant de déficience visuelle se posent souvent des questions de nature médicale ou à propos de leur quotidien. En outre, il est essentiel qu'ils fassent le lien entre leur traitement médical et les offres des centres de consultation pour personnes malvoyantes. Comment fonctionne en Suisse la pratique de recommandation entre le monde médical et les services de conseil psycho-social?

Texte : **Alexander Seifert**

Une bonne vue s'avère primordiale au quotidien. Le défi n'est donc pas seulement de bien diagnostiquer à temps l'augmentation des déficiences sensorielles liée à l'âge. Il est tout aussi important d'établir une chaîne de soins sans failles, allant du diagnostic aux mesures de réadaptation en passant par le traitement médical, avec des offres de conseil adaptées aux personnes atteintes de déficience visuelle. Une approche combinant traitement médical et soins de réadaptation tiendra ainsi compte de l'accompagnement psychosocial nécessaire. Car les patient·e·s n'ont pas seulement besoin de médecins pour bien gérer leurs problèmes de vue au quotidien. Des questions quotidiennes et psychosociales se posent également, qu'il s'agisse du choix et de l'utilisation de moyens auxiliaires, ou de la mobilisation à des fins de soutien du réseau social existant. Il est donc essentiel de

Comment fonctionne en Suisse la pratique de recommandation entre le monde médical et les services non médicaux?

Photo : Shutterstock



Monde médical

Ophthalmologie (ophtalmologue)

Optométrie (opticien·ne)

Médecine générale (médecin de famille)

Autres (service médical)

Services non médicaux

Services de conseil aux personnes âgées

Services de conseil aux personnes malvoyantes

Autres services de conseil et accompagnement social

coordonner les soins médicaux (p. ex. ophtalmologie, optométrie) et les soins de réadaptation (p. ex. services de conseil aux personnes malvoyantes).

Mise en évidence des lacunes

L'étude «PROVIAGE» (Professional network for visual impairment in old age) a examiné la pratique concrète de recommandation aux services de consultation pour personnes malvoyantes en activité en Suisse. Elle a été réalisée en 2022 dans toutes les régions linguistiques parmi les plus de 70 ans, avec la participation de 309 expert·e·s en ophtalmologie, en médecine générale, en optométrie ou issus de centres de consultation pour personnes âgées ou atteintes de déficience visuelle. Au total, 1611 seniors ont été interrogés par téléphone, soit 1402 sans problèmes de vue et 209 souffrant de graves déficiences visuelles. Concrètement, 55 de ces 209 personnes avaient déjà connu de graves troubles de la vue avant leurs 60 ans. Les 154 personnes restantes («malvoyant·e·s tardif·ves») n'en ont souffert qu'à un âge avancé, souvent en raison d'affections liées à l'âge, comme la dégénérescence maculaire ou la cataracte.

Réalité des recommandations

Les résultats de l'étude montrent que seule une petite partie des malvoyant·e·s tardif·ves se sont rendus dans un centre de consultation. La proportion des personnes invitées à le faire par leur médecin est également faible. Bien que 33 % des 154 malvoyant·e·s tardif·ves interrogé·e·s aient connu leur existence, seuls 12 % ont pris contact

avec de tels centres au cours des cinq années précédentes. Et parmi tous les malvoyant·e·s tardif·ves n'ayant jamais pénétré dans un centre de consultation, seize seulement (12 %) ont signalé qu'une telle visite leur avait été recommandée.

Les gens ne songent souvent que tardivement, voire pas du tout, à se rendre dans un centre de consultation.

Les personnes interrogées qui n'avaient pas recouru aux services de consultation ont souvent fait valoir qu'elles ne se considéraient pas comme «handicapées», et donc qu'un tel centre ne leur était pas destiné. En outre, beaucoup d'entre elles n'avaient jamais été expressément informées de la possibilité d'une telle visite. Ce qui montre bien qu'une telle option n'est souvent envisagée que tardivement, voire pas du tout – les personnes s'imaginant souvent qu'une détérioration de la vue n'est qu'un simple effet secondaire du processus de vieillissement. En outre, beaucoup ne savaient même pas qu'il existe des services de consultation apportant un soutien complémentaire aux traitements médicaux.

Difficultés pratiques rencontrées

Selon le personnel médical consulté, la principale difficulté vient des patient·e·s eux-mêmes, que l'appellation de service de consultation pour personnes handicapées de la vue rebute, ou qui considèrent

la déficience visuelle comme un aspect normal du vieillissement, et donc qui refusent de se rendre dans un tel centre. 24 % des ophtalmologues ont signalé ne pas avoir recommandé un service de consultation faute de temps. Alors même que tous les spécialistes interrogé·e·s ont admis les bienfaits qu'ont en général une consultation psychosociale ainsi que des conseils pour le quotidien. D'où souvent, en l'absence de toute recommandation de se rendre dans un service de consultation, une précieuse opportunité manquée sur le terrain de l'information des patient·e·s. ■



Pour en savoir plus :

Compléments d'information et rapport final complet à télécharger de l'étude «PROVIAGE». (dt)



Alexander Seifert

Sociologue, Dr. phil., Collaborateur scientifique à la Haute école de travail social du Nord-Ouest (FHNW) et membre du comité de GERONTOLOGIE CH

✉ alexander.seifert@fhnw.ch